



APPEL À CONTRIBUTIONS

CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2022 SUR LE DÉVELOPPEMENT: La politique fiscale pour le développement durable

En 2022, la Conférence internationale sur le développement aura pour thème *la politique fiscale pour le développement durable*. Le **Global Development Network (GDN)**, le **Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI)**, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI)** et l'**Université Clermont-Auvergne (UCA)** collaborent pour organiser cette conférence à **Clermont-Ferrand (France) du 2 au 4 novembre 2022**. L'événement se tiendra sous un format hybride afin de permettre la plus large participation, tout en souhaitant une forte affluence de personnes. La majorité des participants seront issus de pays en développement.

L'événement accueillera des débats de haut niveau, inclusifs et fondés sur des données factuelles au sujet des liens entre les politiques fiscales et le développement durable, depuis la mobilisation des ressources, l'assainissement budgétaire après les chocs, les incitations, l'équité et la croissance inclusive. La philosophie de la conférence est de mettre en lumière et d'encourager des perspectives mondiales sur un sujet crucial, débattu essentiellement, et trop souvent, dans les pays développés. Elle renforcera ainsi la coopération et le transfert de connaissances entre tous les acteurs concernés et offrira un panel des savoirs et méthodes innovantes à l'intersection de la politique fiscale et de la planification du développement durable.

Le comité d'organisation de la Conférence mondiale sur le développement 2022 est à la recherche de travaux novateurs sur les différents liens entre les politiques fiscales et le développement durable.

Les systèmes fiscaux génèrent des recettes destinées à couvrir les priorités en matière de dépenses publiques, et la politique fiscale elle-même peut également promouvoir ou entraver l'équité, la réduction de la pauvreté, l'égalité des genres, la santé et la protection de l'environnement. En d'autres termes, les politiques fiscales influencent le rythme et la qualité du développement dans son ensemble. Une imposition progressive, par exemple, qui encouragerait le développement durable, est un domaine encore inexploré. Après des chocs tels que la pandémie de COVID-19, la reprise à moyen terme, la résilience et la durabilité à plus long terme, y compris la croissance verte, dépendent de politiques fiscales à la fois bien conçues et appliquées. Au-delà de la mobilisation des ressources, l'accent mis sur la politique fiscale est également une réflexion sur le rôle que les systèmes fiscaux peuvent jouer à travers les trois objectifs traditionnels que sont : l'allocation des ressources (comment concevoir les systèmes fiscaux pour allouer les ressources de manière à promouvoir le développement durable), la stabilisation (comment répondre aux chocs) et la redistribution (comment corriger les inégalités).

Les articles doivent porter sur l'une des questions suivantes :

1. **Mobilisation des ressources** : comment renforcer l'administration fiscale et douanière, promouvoir la simplicité des tâches et limiter l'évasion fiscale, y compris au moyen des dernières technologies disponibles ; comment encourager la transition vers le secteur formel ; mais aussi, comment concevoir un système d'imposition et de collecte qui permette de tirer les bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles tout en évitant le risque de « malédiction des ressources naturelles » . Ce bloc thématique comprend notamment (entre autres) :
 - a. La mobilisation des ressources intérieures
 - b. La numérisation et la fiscalité
 - c. La gestion des ressources naturelles et la fiscalité
 - d. L'économie politique de la fiscalité
 - e. La fiscalité et le secteur informel
 - f. L'administration des douanes
 - g. La coopération fiscale régionale
 - h. Les dépenses fiscales
 - i. L'évasion fiscale.

2. **Impôts et incitations** : comment utiliser la fiscalité pour soutenir les politiques et le développement durable. Cela inclut le recours à la fiscalité pour créer des incitations à modifier les comportements (dites taxes pigouviennes). Les sous-thèmes suivants seront examinés, sans s'y limiter :
 - a. La fiscalité environnementale ou « verte »
 - b. La fiscalité en tant qu'instrument de politique industrielle
 - c. La fiscalité et l'investissement direct étranger (IDE) – fiscalité des entreprises multinationales (pilier II de l'OCDE), conception fiscale des zones économiques spéciales, etc.
 - d. Taxes pour la santé (tabac, alcool et aliments riches en calories)
 - e. La politique fiscale et la participation des femmes au marché du travail

3. **Systèmes fiscaux, inclusion et inégalité** dans les pays en développement. Ce thème comprend, sans s'y limiter, les sujets suivants :
 - a. La politique fiscale et la croissance inclusive
 - b. La politique fiscale, l'équité et la vulnérabilité
 - c. Les questions liées au genre
 - d. L'économie politique de la fiscalité
 - e. La consolidation fiscale et l'équité
 - f. Les politiques fiscales et les réponses à la crise du COVID

Des descriptions détaillées des questions thématiques et des sous-thèmes, y compris la note conceptuelle et de plus amples informations sur la conférence, sont disponibles [ICI](#).

Recommandations et sélection

La sélection des articles se fera en deux étapes, d'abord sur la base d'un résumé, puis de l'article complet.

Les personnes intéressées doivent soumettre le résumé de leur article (entre 300 et 800 mots) avant le **10 mai** 2022, 23h59 CET, [via le lien fourni ici](#).

Tous les co-auteurs doivent également soumettre une courte note biographique (150 mots maximum).

Le résumé doit préciser :

- ce qui motive l'article proposé ;
- ce que l'article apporte de nouveau ;
- la méthodologie proposée, les données, etc. ;
- en quoi les conclusions/contributions de l'article (1) se rapportent à un ou plusieurs des thèmes de la conférence et (2) auront de l'importance pour les politiques et les actions de développement durable.

Les personnes sélectionnées sur la base de l'examen des résumés seront informées avant le **31 mai** 2022 et invitées à soumettre leur article (environ 5000 à 8000 mots, références comprises) avant le **15 juillet** 2022.

Veillez suivre les directives de soumission. Même s'il y a plusieurs co-auteurs, chaque article ne doit être soumis qu'une seule fois. Tous les articles doivent être relus.

Le comité d'organisation et le comité scientifique de la Conférence évalueront tous les articles en termes **d'originalité, de rigueur analytique, de pertinence politique et de clarté**. Les auteurs des articles acceptés seront informés avant le **5 septembre** 2022. Une version finale sera requise pour le **10 octobre** 2022. Les articles sélectionnés seront présentés lors des sessions parallèles de la conférence.

Pour les auteurs des articles sélectionnés, les frais de voyage et d'hébergement pour la conférence pourront être couverts. Des informations supplémentaires sur le programme général de la conférence seront publiées sur le site Web du GDN au cours des prochains mois. Le secrétariat de la conférence peut être contacté par courriel à l'adresse conference@gdn.int.